



Rennes, le 4 septembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avenir du MPB : le renforcement du collectif comme solution

Depuis de nombreuses années, le syndicalisme majoritaire FRSEA/JA Bretagne réclame aux responsables des groupements de producteurs de s'organiser sous forme d'AOP (Association d'Organisations de Producteurs), plateforme indispensable pour peser sur le commerce.

Depuis le 1^{er} janvier 2018 et l'application du règlement dit « Omnibus » la réglementation européenne facilite la constitution de plateformes de ce type en production porcine.

Depuis le début de l'été, les groupements nous ont entendus et se retrouvent ainsi pour envisager ce type d'organisation.

Cela va dans le bon sens : c'est le début d'une démarche constructive dont l'objectif est de créer cette AOP qui permettra de rééquilibrer les relations commerciales avec les abatteurs.

Les premiers éléments qui ressortent de ces réunions nous indiquent que, si chaque OP accepte la démarche ..., certaines pourraient être tentées de « ralentir » le projet.

Pour les représentants FRSEA et JA Bretagne, il est indispensable que chaque groupement prenne conscience de l'absolue nécessité d'agir collectivement et soit proactif dans la concrétisation de ce projet.

D'ores et déjà, nous tenons à prévenir les responsables des OP : si un groupement « traîne les pieds », nous saurons le faire savoir et agir pour faire évoluer sa position !

Il y a 15 jours, plusieurs éleveurs se sont rassemblés au MPB pour demander des comptes sur le décalage de prix entre la France et les autres bassins européens. Nous dénonçons d'ailleurs ce décalage depuis le début de l'été.

Suite aux dernières hausses de prix au MPB, ce décalage n'est plus que de 10 centimes d'€ avec l'Allemagne.

Détracteurs du MPB, prenez garde ! Au-delà de la fixation du prix français, le MPB est garant de nombreux éléments permettant de garantir l'équité entre les éleveurs.

Si nous sommes convaincus que le MPB doit se réformer dans ses modalités de fonctionnement, l'anéantir purement et simplement reviendrait à affaiblir davantage les éleveurs.

L'AOP que nous appelons de nos vœux doit permettre, selon nous, de négocier cette réforme du MPB en positionnant les éleveurs d'égal à égal avec les abatteurs.

CONTACTS :

FRSEA Bretagne : François VALY - Tél : 06 88 08 83 74

JA Bretagne : Gurvan PHILIPPE - Tél : 06 32 79 93 74